

Annonce de la mairesse de Montréal – L'Association des distributeurs d'énergie du Québec rappelle l'importance de la biénergie et d'une véritable transition énergétique

Montréal, le 9 mai 2019 – L'Association des distributeurs d'énergie du Québec (ADEQ) rejoint la mairesse de Montréal dans sa volonté de favoriser la transition énergétique et poursuivra les discussions proactives déjà entamées avec la Ville en ce sens, mais souhaite rétablir certains faits suite à l'annonce de la mairesse en lien avec le mazout.

D'abord, il faut savoir que l'industrie vise, dans un avenir rapproché, distribuer des combustibles liquides renouvelables, dont à base de biomasse, pour alimenter les équipements actuels de chauffage aux combustibles. Cette option, qui contribue à réduire l'empreinte carbone, deviendra de plus en plus possible à mesure que ces nouveaux biocombustibles seront suffisamment disponibles. En ce sens, se défaire des équipements existants serait contre-productif puisqu'ils seront réutilisables.

Ensuite, tous les acteurs énergétiques québécois s'entendent pour dire que la biénergie est importante, voire fondamentale, particulièrement en périodes de pointes de demande, dont l'hiver, dont à Montréal. En effet, la pression mise sur le réseau d'Hydro-Québec lors de ces pointes oblige la société d'État à acheter de l'énergie, parfois même produite à partir de centrales thermiques, aux États-Unis et ailleurs au Canada, pour répondre à la demande en électricité. Il s'agit là d'un recul dans la transition énergétique. C'est entre autres pour cette raison que tant Hydro-Québec que la Régie de l'énergie s'inquiètent depuis plusieurs années de l'effritement de la clientèle et du parc biénergie. L'ADEQ a donc été surprise d'entendre la mairesse de Montréal prendre pour acquis le transfert automatique du mazout à l'électricité, tant pour les secteurs résidentiel, commercial qu'industriel.

Et que dire des consommateurs. La transformation qu'on leur demanderait est onéreuse et seulement très partiellement couverte par le programme « Chauffez vert ». De plus, la clientèle biénergie cesserait de profiter du tarif DT, que la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec à abaisser ces dernières années, afin de favoriser cette avenue. La société d'État l'a d'ailleurs appliqué avec beaucoup de zèle, connaissant les conséquences, dont environnementales, du recours exclusif à l'électricité. À ce propos, Hydro-Québec fait actuellement circuler ce tableau comparatif et incitatif :

	Consommation annuelle* Maison de 158 m ² avec 4 occupants	Consommation estivale supplémentaire	
		Climatiseur central (800 kWh)	Chauffe- piscine (4 000 kWh)
Électricité Électricité facturée au tarif D	2 039 \$	49 \$	375 \$
Biénergie Électricité facturée au tarif DT (1 313 \$ d'électricité + 272 \$ de combustible**)	1 585 \$	35 \$	175 \$
Économies annuelles potentielles	454 \$	14 \$	200 \$

Tarifs d'électricité au 1er avril 2019.

* Chauffage des espaces et de l'eau et usages de base.

** Chauffage des espaces au mazout en périodes de grand froid.

Coût estimatif du mazout : 1,01 \$/l, selon la moyenne à Montréal pour la saison 2018-2019.

Source : Régie de l'énergie, Relevé hebdomadaire des prix du mazout léger, semaine du 11 mars 2019.

« L’ADEQ et ses membres sont au cœur de la transition énergétique. Il est important que ce processus prenne en compte toutes les variables, qu’il soit basé sur des faits et qu’il soit pragmatique. Les consommateurs doivent non seulement être sensibilisés à cet enjeu clé du XXI^e siècle, mais ils doivent également se voir offrir plus de choix alternatifs par le fait même, pas moins, si on souhaite les inclure efficacement dans ce projet de société. Certains de nos membres sont les premiers à être appelés en renfort lors des périodes de pointes et nous comptons rester au rendez-vous. Seulement si on veut que ça demeure possible, au bénéfice des citoyens de Montréal, d’Hydro-Québec et de tous les Québécois, il ne faut pas jeter le bébé avec l’eau du bain », rappelle Sonia Marcotte, économiste et PDG de l’ADEQ.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Association des distributeurs d’énergie du Québec
514 355-9600 / info@adeq.quebec